

CHARLOTTE CONLIN



Catégories: [Notre équipe](#), [Avocats](#)

Charlotte Conlin est une avocate d'affaires et une plaideuse accomplie qui possède une vaste expérience en matière de conflits entre actionnaires, de courses aux procurations, de responsabilité des administrateurs, de gestion des risques d'entreprise, de fusions et acquisitions et de réorganisations d'entreprises. Son expertise étendue et avérée comprend les litiges commerciaux d'entreprise et les actions collectives en matière de responsabilité du fait des produits.

Aidant des clients dans un éventail d'industries, y compris le secteur du cannabis, Charlotte fournit des conseils stratégiques, une analyse juridique approfondie et des solutions commerciales recherchées, mais pratiques.

Courriel: charlotte.conlin@mcmillan.ca

Expertise: Cannabis, Droit des affaires, Gouvernance d'entreprise, Litige commercial, Responsabilité du fait des produits et réglementation

Langue parlée: English

Lieu: Toronto

Téléphone: 416.865.7239

Poste / Titre: Avocate-conseil, Gouvernance d'entreprise

Publications:

- [You Don't Know What You're Missing — How to Define and Exclude Consequential Damages](#), par Charlotte Conlin, Jason J. Annibale, et Emily Hush, CCCL Law Journal (2024)
- [The Uncertain Consequences of Waiving Consequential Damages](#), 63 C.B.L.J. 178. (juin 2020)
- [To Warn or Not to Warn - Obligations, Risks and Considerations in Product Improvements](#), In-House Defense Quarterly, V.11 number 4 (l'automne 2017)

Éducation et admissions:

Degré: Barreau de l'Ontario

An: 1997

Degré: LL.B. (cum laude)

Université: Université d'Ottawa

An: 1995

Degré: B.A. (avec distinction), double majeure en histoire et en philosophie

Université: Université de Toronto

An: 1989

Mandats représentatifs: Mandats représentatifs Différends commerciaux récents et significatifs :

- **Shefsky v. California Gold Mining Inc.** – Représentation d'une société dans le cadre d'une requête en oppression devant la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta.
- **Concept Capital Management Ltd. v. Oremex Silver Inc.** (décembre 2013) – Représentation avec succès des actionnaires dans le cadre d'une assemblée générale annuelle contestée. Le juge Brown a conclu que le tribunal pouvait fixer une nouvelle date de clôture des registres pour empêcher que les actions

émises de façon irrégulière à l'égard d'un placement privé ne soient votées à l'assemblée annuelle des actionnaires.

- **Larsen v. Royal Standard Minerals (2012)** – Contestation défendue avec succès par l'ancien chef de la direction concernant les obligations de divulgation dans la circulaire d'information de la direction.
- **BCE c. BCE Inc. c. Détenteurs de débetures de 1976 (2008)** – Recherche, analyse juridique et rédaction d'arguments juridiques au nom de BCE devant la Cour suprême du Canada.

Prestation de conseils généraux au conseil d'administration et sur des questions de gouvernance :

- **YM Biosciences Inc.** (2013) – Avis au comité spécial dans le cadre d'une acquisition par Gilead Sciences Inc.
- Prestation de conseils à un comité spécial de **IAMGold** (2004) – Analyse juridique et soutien en matière de litige dans le cadre de l'offre publique d'achat hostile de Golden Star Resources et du regroupement avec Gold Fields Ltd.
- **BCE Emergis inc.** (2004) – Conseillère juridique dans le cadre de la vente des actifs aux États-Unis.
- **Bell Canada International inc.** (2001) – Recherche, analyse juridique et conseils stratégiques au conseil d'administration de BCI dans le cadre de la restructuration de 2001 et du plan d'arrangement subséquent. La Cour d'appel de l'Ontario a subséquemment conclu que la recapitalisation n'était pas oppressive pour les actionnaires de BCI.

Restructuration et actions collectives

- **Andersen v. St. Jude Medical Inc.** (2008-2013) – Recherche, analyse stratégique et préparation d'observations présentées devant la Cour supérieure de justice et la Cour d'appel de l'Ontario dans le cadre de la première action collective en responsabilité des produits médicaux pour que le procès sur le fond ait lieu.
- **Wilson v. Servier Canada Inc.** – Recherche, analyse juridique, conseils stratégiques et soutien en matière de litige dans des actions collectives à l'échelle nationale en responsabilité du fait des produits.
- **Quebecor World Inc.** (2008) – Analyse juridique et préparation d'arguments juridiques dans le cadre du dépôt initial de la demande pour la protection contre les créanciers en vertu de la LACC et de l'obtention de l'approbation du tribunal, ce qui était à l'époque le plus important financement de débiteur en possession à l'égard d'une procédure en vertu de la LACC.

Industries: Cannabis

The logo for mcmillan, featuring the word "mcmillan" in a lowercase, sans-serif font. The "m" and "c" are in a dark red color, while the "m", "i", "l", "l", "a", and "n" are in a light blue color. The logo is positioned in the upper left corner of a banner image that shows a close-up, low-angle view of a modern glass skyscraper's facade, with the building's lines converging towards the top center of the frame.

mcmillan

Domaines de pratique: Droit des affaires, Gouvernance d'entreprise, Litige commercial, Responsabilité du fait des produits et réglementation